

Séance 27 Février 2019

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et les points d'information sur la vie de la commune.

Mr le Maire donne la parole à un habitant de la Plagne qui demande une intervention de la commune pour résoudre le problème de vitesse sur la RD142 dans la traversée du village. Il apporte les éléments permettant aux élus de se rendre compte des problèmes occasionnés par la vitesse. Cette route étant départementale Monsieur le maire propose de provoquer une réunion avec tous les services voirie notamment le conseil départemental, date prévue pour la rencontre le 21 mars à 16 heures.

Approbation du contrat de location au Gîte de Merle à Monsieur DE MAGALHAES Mickaël.

Renonciation au droit de préemption de la commune lors de la vente de la parcelle A377 – les Bruyasses section MERLE.

Préparation du Budget :

Monsieur le maire rappelle les travaux en cours budgétisés en 2018 et partiellement ou non réalisés à ce jour. Ces travaux représentent environ 140000 euros. De ce fait Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer sur l'inscription au budget 2019 de nouveaux travaux par ordre de priorité.

Certains de ces dossiers pourraient bénéficier de subvention.

Après concertation, le conseil municipal décide à la majorité d'inscrire :

- 1 - dossier camping en priorité
- 2 - dossier rénovation salle de Merle

Le conseil municipal suite à cette décision, demande l'établissement de devis.

Lors de la prochaine séance, chaque dossier chiffré sera étudié. La connaissance exacte du montant des travaux permettra de valider l'inscription au budget 2019.

Dossier camping devis électricité et reprise des poutres au bâtiment sanitaire

Dossier salle changement de fenêtres, peinture et isolation phonique, installation matériel cuisine et réaménagement du lieu.

Information municipale

- commémoration le 17 mars 2019, 10 heures 15 à Leignecq suivi du verre de l'amitié salle Jean Marey
- Validation du devis élagage de 3 arbres vers le cimetière de Merle
- Obligation d'élagage sur le terrain près de l'auberge pour permettre le passage de la fibre
- compte rendu de la présentation des nouveaux services de la poste, les documents seront présentés lors du prochain conseil municipal en mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée